

## PROCES VERBAL SEANCE DU 29 juin 2016

Le 29 juin 2016, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme LENFANT, maire.

**Présents** Mmes ABRAHAM Marylène, ARNAUD Chantal, BACHELOT Stéphanie, DERUELLE José-Inès, LENFANT Marie-Joëlle, PASCUAL Lisa, Mrs HENRY Nicolas, LAMBERT Patrick, LÉCUYER Emmanuel (partiellement), MASSÉ Nicolas, NERDEUX Pascal, PEYRAT Michel

**Absents** : LETARD Carole  
MENNEREUIL Gérald  
LONGUET Alain

**Pouvoir** : LETARD Carole à Nicolas Henry  
MENNEREUIL Gérald à Lisa Pascual

Madame Deruelle assure le secrétariat de séance.

### Ordre du Jour :

1. Urbanisme
2. Modification des baux communaux
3. Ouverture des devis pour l'assainissement à la MAM
4. Ouverture des devis pour la clôture du nouveau terrain de l'école
5. Ouverture des devis pour réparation/remplacement d'hydrants
6. Mandat à une agence immobilière pour la vente du terrain communal
7. Cession à la commune d'une parcelle contenant un poste électrique
8. Remplacement de la boîte à lettres de La Poste à la Mare-Hermier
9. Décision modificative au budget
10. SIEGE : porter à connaissance PV du comité syndical du 28 mai 2016
11. Questions diverses

Madame le maire demande l'ajout de 5 points à l'ordre du jour :

- 1- - Renouvellement de contrats du personnel
- 2- - Aménagement de nouveaux murets dans le cimetière
- 3- - Aménagement de rigoles de ruissellement dans le cimetière
- 4- - Modification des abonnements au transport scolaire
- 5- - Participation centre loisirs Acquigny

### 1. Urbanisme :

**DP 027 014 16 A0010** : Mr BARCQ Yann 4 rue de la croix aux loups , changement de portail et piliers

**DP 027 014 16 A0011** : Mr ANGER , 6 allée Pierre Cazelles, transformation du garage en dressing

**DP 027 014 16 A0012** : Mr BELLOUIN Stéphane 53 rte d'Evreux, abri de jardin avec bûcher

**DP 027 014 16 A0013** : Mr DIENIS David 8 allée Pierre Cazelles, abri de jardin et clôture, réserve pour la hauteur de la clôture

**DP 027 014 16 A0014** : Mme FOREAU Michèle, 33 rue château d'eau Canappeville, détachement d'un lot à bâtir rue du calvaire

**DP 027 014 16 A0015** : Mr AGOSTINHO Philippe, 6 allée Riant Cottage abri de jardin

**DP 027 014 16 A0016** : Mr POULINGUE Anthony 10 allée Pierre Cazelle, clôture

**DP 027 014 16 A0017** : Mr PEYRAT Michel 1 chemin des perrais , division parcellaire

**DP 027 014 16 A0018** : Mr MAILLOT Claude, 8 rue du vieux lavoir, carport, réserve sur le matériau de couverture

**PC 027 14 16 A005** : Mr LEPAGE Pierrick, 15 allée Pierre Cazelles maison individuelle

**PC 027 014 16 A006** : Mr DEPUYDT Etienne 24 ter rue de Cavoville Le Mesnil Jourdain, construction maison individuelle 4 allée Pierre Cazelles

**PC 027 014 16 A007** : Mr DEPUYDT Philippe 24 ter rue de Cavoville Le Mesnil Jourdain, construction maison individuelle 18 allée Pierre Cazelles

**PC 027 014 16 A008** : Mr LEAL Nicolas, 15 rue Massacre Louviers, maison individuelle 12 Pierre Cazelles

**PC 027 014 16 A009** : Mr CABAS, Mme MOINEAULT Camille, maison individuelle 3 allée riant cottage.

Réserve pour l'ardoise artificielle non autorisée par le PLU

**PC 027 014 16 A010** : Mr et Mme MACÉ Roland, 33 rte de Louviers, construction d'un garage

## **2. Modification des baux communaux :**

**délibération 2016-024**

Madame LENFANT rappelle que la commune établit deux baux ruraux :

- l'un à Mr CAUCHIE Cédric pour la parcelle ZC56 d'une contenance de 87a70ca
- l'autre à Mr MACHADO Mario, pour la parcelle D234 d'une contenance de 1000m<sup>2</sup>

Il convient de renouveler ces baux.

### **Bail Mr CAUCHIE :**

Vu la délibération du 30 mars 2016 et les précisions à y apporter, le conseil municipal décide de transférer le bail pour la parcelle ZC 56 d'une contenance de 87a 70ca au nom de l'EARL Cauchie à Monsieur Cédric Cauchie et de le prolonger pour une durée de 9 ans, renouvelé par tacite reconduction prenant effet au terme du bail précédent, pour un loyer de terres nues qui sera indexé sur l'évolution de l'indice des fermages publié annuellement par arrêté ministériel.

### **Bail Mr MACHADO :**

En 1994, la commune a signé une convention de location de terrain avec Mr Machado Mario pour une portion d'une parcelle communale située à La Mare-Hermier, rue des Chardonnerets cadastrée D234, la portion louée ayant une contenance de 1000 m<sup>2</sup>.

Cette location, renouvelée par tacite reconduction, n'a jamais été revue.

Le Conseil municipal souhaite retrouver la jouissance de ce terrain. La fin du bail prendra effet au 1er juin 2017 et sera notifiée par lettre recommandée. Le terrain devra être remis en état.

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord et autorise Madame le maire à signer les baux et à effectuer toutes démarches ayant trait à cette délibération.

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord et autorise Madame le maire à signer les baux.

**Avis favorable : 13 votants 13 pour**

## **3. Ouverture des devis pour l'assainissement à la MAM**

**délibération 2016-025**

Après étude de sol réalisé par la SERPA, trois devis ont été sollicités pour les travaux d'assainissement de la MAM :

Ets LETELLIER	Vittecoq TP	Gauthier
12 100€ HT	9 048.00€ HT	Pas de réponse
13 310€ TTC	10 857.60€ TTC	

Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise Vittecoq TP.

Une subvention sera demandée auprès de l'Agence de l'eau si le dossier est éligible

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **4. Ouverture des devis pour la clôture du nouveau terrain de l'école** **délibération 2016-026**

Il est nécessaire de clore le nouveau terrain de l'école pour la rentrée scolaire de septembre.

BOSMY Normande de clôture	Compagnie Normande de Clôture	Lesueur
Panneaux trisliss et poteaux PU 37,30 € HT 4 718.45 € HT	treillis soudé 1m73 : PU 29,40 € HT 3 528 € HT	treillis soudé 1m73 : PU 49,00 € HT
5 662.14 € TTC	4 233.60 € TTC	7 526,40 e TTC

Le conseil décide de retenir le devis de CNC.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**



## **10. SIEGE : porter à connaissance PV du comité syndical du 28 mai 2016 *délibération 2016-032***

Madame le maire porte à la connaissance du Conseil municipal le procès-verbal du conseil syndical du SIEGE qui s'est tenu le 28 mai 2016. Aucune remarque n'est formulée, le Conseil donne un avis favorable.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **11. Renouvellement des contrats du personnel**

***délibération 2016-033***

Les contrats de certains agents se terminent le 31 août 2016.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de renouveler le contrat de Mr MOREL Francis pour 20h hebdomadaires jusqu'au 31 août 2017

Lors du Conseil d'école, certains parents ont émis le souhait d'une prolongation de la plage de garderie le soir. Considérant, les amplitudes horaires pratiquées dans les autres communes, la volonté du Conseil municipal de ne pas alourdir les charges, il est décidé :

- De mettre en place à titre provisoire une extension de la plage de garderie jusqu'à 18h20
- De fixer le tarif à 2 € supplémentaires la présence entre 18h00 et 18h20 soit :
  - 1,60 € pour la garderie de 16h30 à 18h00
  - 3,60 € pour garderie de 16h30 à 18h30
- De demander au personnel de noter les heures de départ des enfants

Un bilan sera réalisé et le Conseil municipal se réserve la possibilité de ne pas poursuivre.

De plus, l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée 2016 nous amène à revoir les heures des contrats du personnel affecté à l'école. Les heures correspondent aux heures hebdomadaires réparties sur toute l'année civile.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de renouveler le contrat de Mme PERIER Christelle pour un an à raison de 9h45 hebdomadaires avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour se terminer le 31 août 2017
- de renouveler le contrat de Mme GILLES Céline pour 7h30 hebdomadaires avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour se terminer le 31 août 2017
- de passer le nombre d'heures de Mme OTT Lucie à 21h30 + 1 heure complémentaire pour la garderie
- de passer le nombre d'heures de Mme BELLAMY Sandrine à 33h30 + 1 heure complémentaire pour garderie
- de passer le nombre d'heures de Mme CAHON Marie-Bernadette à 33h30

Les contrats de Lucie OTT et de Florence GREGOIRE, agents en place depuis plusieurs années, seront reconduits en contrat à durée indéterminée.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **22h Arrivée de Emmanuel Lécuyer, le nombre de votants passe à 14**

## **12. Aménagement de nouveaux murets dans le cimetière**

***délibération 2016-034***

Trois devis ont été demandés :

FORT Gildas	DESMONTS William	CURSUS
1 Muret en agglos	1 Muret en agglos	1 Muret en agglos
6 477,60 € TTC	3 377 € TTC	10 541 € TTC

La Conseil municipal choisi le devis proposé par l'entreprise Desmonts.

**Avis favorable 14 votants, 14 pour**

### **13. Aménagement de rigoles de ruissellement dans le cimetière**

**délibération 2016-035**

Afin d'améliorer le ruissellement des eaux de pluie dans le cimetière, un devis a été demandé à l'entreprise CURSUS, en partenariat avec la CASE.

Le devis qui comprend également la réfection des murs du cimetière s'élève à 20 876,20 € TTC, dont 2 304,84 € de part communale.

Madame le maire est autorisée à signer tous documents relatifs à ce dossier, et à signer la convention avec Cursus.

**Avis favorable 14 votants, 14 pour**

### **14. Modification des abonnements au transport scolaire**

**délibération 2016-036**

La CASE a mis en place une nouvelle grille tarifaire pour le transport scolaire. Deux abonnements sont proposés le Mouv'jeune à 115 € ou le Mouv'ado à 63 €.

Le Mouv'jeune est un pass illimité, le Mouv'ado permet un aller/retour par jour. Historiquement pour 5 communes de la CASE, l'ancien abonnement à trajets illimités bénéficiait d'une subvention de 50% par la CASE, subvention supprimée à partir de la rentrée 2016. L'analyse des statistiques d'utilisation pour l'année 2015/2016 montre que 30% des abonnés ont effectué des trajets supplémentaires hors aller/retour pour un total de 278 trajets, avec une moyenne de 20 trajets par abonné. Seul un abonné a effectué un nombre de voyages (78) qui aurait rentabilisé l'abonnement payé au prix fort.

De ce fait, la commune ne souhaite pas subventionner les abonnements Mouv'jeune à la place de la CASE car cela entraînerait une dépense de l'ordre de 3 000 € pour une utilisation réelle de la part des usagers de l'ordre de 300 €.

Les familles sont donc invitées à s'acquitter préférentiellement de l'abonnement le moins cher (63 €), soit un surcoût de 8 € par rapport à leur abonnement de l'année précédente à 55 €. Les trajets supplémentaires d'un coût de 1€ par trajet seront payés à l'unité par les familles.

**Avis favorable 14 votants, 14 pour**

### **15. Participation centre loisirs Acquigny**

**délibération 2016-037**

A la demande de la mairie d'Acquigny, le Conseil municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du centre de loisirs d'Acquigny qui accueille les enfants le mercredi après-midi, à hauteur de 2 € par enfant et par mercredi pour l'année scolaire 2015/2016.

La commune d'Acquigny devra fournir la liste des enfants.

**Avis favorable 14 votants, 14 pour**

### **16. Questions diverses**

#### **- Exercice PCS**

Le lundi 6 juin à 20h le Conseil municipal a procédé à un exercice dans le cadre du PCS (Plan de Sauvegarde Communal). Cet exercice simulait une inondation par remontée de nappe phréatique et débordement de l'Iton tel que la commune a connu en 2001.

Cet exercice a permis de réunir la cellule de crise, de vérifier le temps de mobilisation des acteurs en soirée, de vérifier la pertinence des informations consignées dans le PCS. Des insuffisances ont été relevées et feront l'objet d'une modification du PCS.

Le compte-rendu sera envoyé à la préfecture avec la mise à jour du PCS.

#### **- Demande de budget supplémentaire pour l'école**

La directrice de l'école a demandé un budget supplémentaire pour l'achat de livres. Le Conseil municipal n'y est pas opposé et étudiera le montant à la rentrée.

#### **- Fermeture de la mairie pendant l'été**

Comme chaque été la mairie sera fermée le vendredi. La fermeture complète, lundi et vendredi est prévue du 25 juillet au 15 août inclus. En cas d'urgence s'adresser à Madame le maire.

#### **- Travaux Eclairage Public**

Les travaux de remplacement des mâts d'éclairage public dans le lotissement de la Mare-Hermier sont terminés.

La pose de nouveaux mâts route de Louviers le long du cheminement piéton est presque terminée.

**La séance est levée à 23h30**